

SAS AGRICONOMIE
11 route nationale 4
51320 Coole
France

Facture N° [FR-2025-09-02-39397](#)
Date : [02/09/2025](#)
Réf. Client : [C150752](#)

Adresse de livraison :
Quentin Lavergne
1184 route de Rouquette
46250 Cazals
France

Adresse de facturation :
Quentin Lavergne
1184 route de Rouquette
46250 Cazals
France

Objet : Commande #000405905-1

Nom/Code	Description	Quantité	PU HT	TVA	Total HT
495022	Pelle raz du sol ø 150 mm Bon de livraison : #768407	1 Unité	109,36 €	20% 21,87 €	109,36 €

Délai de règlement : À la commande
Méthode de paiement : Carte bancaire

Date limite de règlement : 02/09/2025
(voir modalités décrites en "méthode de paiement", la date de règlement limite peut varier selon nos méthodes de paiement décrites ci-avant)

Montant total HT	109,36 €
Frais de port	9,90 €
Total net HT	119,26 €
Total TVA 20%	23,85 €
Total TTC	143,11 €

Régime de TVA : Régime standard

Produits en provenance de : France

Défaut de paiement et intérêts de retard :

- En cas de défaut de paiement, la Société pourra appliquer sur les sommes à recouvrer des intérêts de retard fixés à un taux égal à 7% du montant de la commande, depuis la date d'échéance jusqu'à la date correspondant au paiement intégral de la somme due. Les pénalités de retard sont exigibles sans formalités ni mise en demeure particulière.
- En application de l'article L.441-6 du Code de commerce, le Client en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard de la Société, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement. Cette indemnité est fixée à une somme minimale de quarante (40) euros, conformément au décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, la Société peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

Retrouvez toutes nos conditions générales de vente sur notre site internet.